GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CONTRIBUTION

TIERS-LIEUX : (TENTATIVE DE) MODE D'EMPLOI

Mai 2015

CONTRIBUTION
DU
CONSEIL
DE
DÉVELOPPEMENT

CONTRIBUT
DU
CONSEIL
DE
DEVELOPPE
CONTRIBUTION
DU
CONS
DE
DEVELOPPEV
CONTRIB
DU
CONSEIL

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

SOMMAIRE

P4 DE QUOI PARLE-T-ON ?

P5 Les « ingrédients » d'un tiers lieu

P6 Des tiers lieux qui s'ignorent

Le tiers lieu, réparateur de fractures

P7 Le tiers lieu, outil d'aménagement du territoire ?

Le tiers lieu, vecteur d'innovation sociale (nouveaux modes de travail) dans le monde de l'entreprise et des études

P8 CONCLUSION

P10 ANNEXES

P20 LE PETIT GLOSSAIRE DES TIERS-LIEUX

Après une année de visites au cœur des tiers lieux de la Métropole et de prise d'information sur des tiers lieux d'autres territoires, le conseil de développement a réuni une centaine d'acteurs de la région grenobloise pour exprimer leurs attentes et leurs besoins en la matière.

Ce document vise à partager ces échanges avec les élus de la Métropole grenobloise et avec les conseils de développement de la région grenobloise, afin que ceux-ci s'emparent de cette thématique.

Ce travail a été mené avec le soutien du réseau des Conseils de Développement de la région grenobloise.

DE QUOI PARLE-T-ON ?

C'EST RAY OLDENBURG, SOCIOLOGUE AMÉRICAIN, QUI THÉORISE LE PREMIER LE CONCEPT DE « THIRD PLACE » (TIERS LIEU) DANS LES ANNÉES 90. IL PART DU CONSTAT DE L'IMPORTANCE DE LIEUX INFORMELS DE RENCONTRE DE PROXIMITÉ DANS LES BANLIEUES RÉSIDENTIELLES AMÉRICAINES OÙ VIVENT DE NOMBREUSES PERSONNES NAVIGANT CHAQUE JOUR DE LEUR DOMICILE À LEUR TRAVAIL.

IL ÉTABLIT PLUSIEURS CRITÈRES, PERMETTANT DE CARACTÉRISER UN TIERS LIEU :

- **Sa neutralité** *[« there must be neutral ground upon which people may gather »]*
- **Son ouverture à tous,** sans sélection sociale *[« this unique occasion provides the most democratic experience people can have and allows them to be more fully themselves, for it is salutary in such situations that all shed their social uniforms and insignia and reveal more of what lies beneath or beyond them »]*
- **Un lieu où les gens se parlent** *[« Nothing more clearly indicates a third place than that the talk there is good; that it is lively, scintillating, colorful, and engaging »]*
- **Animé par une communauté d'habitués** *[« The third place is just so much space unless the right people are there to make it come alive, and they are the regulars »]*
- **Un lieu ordinaire** *[the low visual profile typical of third places parallels the low profile they have in minds of those who frequent them, third places are ordinary part of daily routine]*

Atelier sur les attentes des habitants vis-à-vis des tiers lieux à la bibliothèque Kateb Yacine / 20 novembre 2014 .

LES «INGRÉDIENTS» D'UN TIERS LIEU

L'hétérogénéité constatée des tiers lieux permet de souligner leurs points communs, ce que nous appellerons leurs « ingrédients », mais aussi la multiplicité des combinaisons que pourront prendre ceux-ci pour donner forme à des espaces de coworking*, des fablabs*, des bibliothèques de nouvelle génération,... L'enseignement de nos échanges : il y a des ingrédients mais pas de recette toute faite. Le succès vient de la communauté et de la confiance donnée à l'intelligence collective pour que le lieu fonctionne.

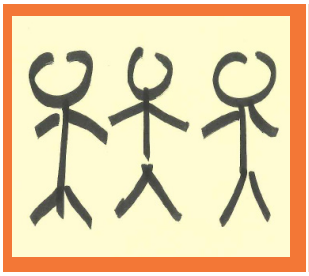

LA COMMUNAUTÉ

Les usagers doivent participer à l'animation du lieu, se positionner dans un esprit «do it yourself». La création d'une communauté pour les communes excentrées peut être favorisée par l'appartenance à un réseau de coworking.

À noter également que la POC Foundation met en réseau les tiers lieux.

L'existence de régles communes permet d'éviter les conflits d'usages. Celles-ci peuvent émerger de la communauté ou s'inspirer d'autres tiers lieux (voir callix.ch).

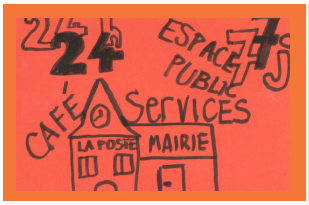

LE LIEU

La créativité et la dynamique naîtront dans un lieu ouvert (large amplitude horaire) au gré des expériences. Sans appropriation du lieu par la communauté, le tiers lieu ne peut fonctionner. Les lieux doivent permettre une évolution vers des usages qui n'étaient pas initialement prévus.

LA CONVIVIALITÉ

Le confort, le bien être, le partage sont au coeur des tiers lieux. Même si l'on vient y travailler, l'espace partagé doit susciter envie, plaisir et chaleur.

LES USAGES

Lieu de réduction des fractures, qu'elles soient sociales, générationnelles, numériques,... le tiers lieu permet de partager ses compétences, ses problèmes, ses repas, du matériel... parfois résolument tournés vers les usages numériques (imprimante 3D) ou vers le télétravail, les tiers lieux accueillent également des conférences, des formations, des paniers d'Amap, divers services... Le tiers lieu doit permettre d'accéder à un réseau, physique autour d'un café ou mondial derrière un écran.

LE FINANCEMENT

On ne peut pas attendre d'un tiers lieu une rentabilité au sens traditionnel du terme. Les animateurs de tiers lieu concervent en général une activité professionnelle complémentaire pour assurer leurs revenus. Le premier poste de dépense est le lieu. L'aide des collectivités locales pourrait être de mettre à disposition des lieux.

DES TIERS LIEUX QUI S'IGNORENT ?

LA NOTION DE TIERS LIEU ÉTANT FLOUE, IL EST AISÉ DE VOIR DES TIERS LIEUX DANS TOUS LES ESPACES AUX MULTIPLES USAGES OU OUVERTS AU PUBLIC. SANS VOLONTÉ DE TOUT VOULOIR TRANSFORMER EN TIERS LIEU, UN QUESTIONNEMENT RÉCURENT A ÉTÉ PORTÉ SUR LES BIBLIOTHÈQUES, ESPACES PUBLICS QUI RASSEMBLENT TOUT OU PARTIE DES INGRÉDIENTS. LES **BIBLIOTHÈQUES** SONT-ELLES OU POURRAIENT-ELLES DEVENIR DES TIERS LIEUX ?

De tous les ingrédients, c'est la communauté qui semble faire défaut. En allant dans une bibliothèque, on ne fait pas partie a priori d'une communauté, même si l'investissement bénévole est présent. C'est sans doute en donnant plus de place et de liberté aux usagers, en leur laissant l'initiative de l'animation et de la gestion des lieux, qu'une bibliothèque pourrait prendre le chemin du tiers lieu. Alors, pourquoi et comment amener les publics à imaginer ce qu'ils pourraient faire de lieux comme les bibliothèques ?

Cette thématique nous semble importante à étudier. Les bibliothèques existent dans l'ensemble des territoires de la grande région grenobloise, qu'ils soient urbains, périurbains ou ruraux et se prêtent naturellement à devenir un outil fédérateur.

D'autres espaces aux usages multiples montrent des signes précurseurs de tiers lieu. C'est le cas par exemple de **l'Espace Vie Etudiante (EVE)** de Saint Martin d'Hères. Situé sur le campus avec 900 m² répartis sur deux étages, il accueille un café associatif, une pépinière d'associations, un réseau d'échange de livres, d'échange réciproque de savoirs, ...

LE TIERS LIEU, RÉPARATEUR DE FRACTURES

Envisagé comme la concrétisation matérielle et physique d'un réseau social, organisé autour d'un bien commun, à savoir les connaissances et créations développées au sein de la communauté, le tiers lieu peut participer à résorber certaines fractures :

FRACTURE NUMÉRIQUE

lieux connectés et ouverts sur l'extérieur, les tiers lieux sont particulièrement adaptés à l'échange de savoirs numériques. Ils proposent souvent un accès facilité (et peu onéreux) au matériel (ordinateur, connexion internet, imprimantes) qui n'oblige pas à investir soi-même.

FRACTURE SOCIALE

lieux de partage, les tiers lieux permettent de sortir de l'isolement les travailleurs indépendants ou télétravailleurs. Proposant souvent des formations à faible coût ou gratuites leur vocation sociale pourrait s'élargir à d'autres publics.

FRACTURE MATERIELLE

lieux de la bidouille et de la débrouille, les tiers lieux sont aussi parfois l'occasion de réparer les objets, en fabriquant soi même les pièces cassées, ou en échangeant avec des bricoleurs avertis.

LE TIERS LIEU, OUTIL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ?

LES TIERS LIEUX PARTICIPENT À RÉPONDRE À DE NOMBREUX ENJEUX ACTUELS D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

À l'heure où les politiques publiques tentent d'inciter les usagers à une plus grande sobriété énergétique et une limitation des pollutions, les tiers lieux pourraient permettre la réduction des déplacements de nombreux travailleurs, ainsi que la réduction de la consommation d'espace, pour les entreprises notamment. Un maillage du territoire par des tiers lieux, accompagné d'une promotion du télétravail permettrait certainement de réduire les congestions et émissions de pollution dues aux déplacements domicile-travail.

Cependant le « tiers lieu des villes » ne ressemble pas au « tiers lieu des champs ».

Dans le premier cas, il émerge d'acteurs privés, associatifs ou entreprises, qui souvent rassemblent facilement une communauté mais peinent à trouver un lieu accessible et peu onéreux.

Dans le second cas, le tiers lieu est souvent espéré par les habitants (potentiels usagers), souhaités par les politiques qui y voient un moyen de transformer des espaces dortoirs en lieux de vie, mais les porteurs de projet sont moins (pas) nombreux, tant la rentabilité du projet est difficile à imaginer.

Envisagés comme outil permettant de limiter les déplacements, de développer localement de l'économie par un accès au haut voir très haut débit et de proposer une offre de services (publics ou non) plus dense (bornes d'accès par exemple), les tiers lieux, maillés sur le territoire peuvent être considérés comme de véritables outils d'aménagement du territoire.

Pour exemple, la cartographie des bibliothèques de la Métropole ou des Etablissements Publics Numériques permet d'identifier le maillage qui pourrait exister à cette échelle.

« Souvent, à l'impulsion de ces tiers lieux, on retrouve des intellectuels aliénés, très formés mais qui n'atteignent pas le marché de l'emploi ou qui ne le veulent pas, cette frustration les amène vers une autre manière de penser ou de se penser ».

LE TIERS LIEU, VECTEUR D'INNOVATION SOCIALE (NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL) DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE ET DES ÉTUDES

« Souvent, à l'impulsion de ces tiers lieux, on retrouve des intellectuels aliénés, très formés mais qui n'atteignent pas le marché de l'emploi ou qui ne le veulent pas, cette frustration les amène vers une autre manière de penser ou de se penser ».*

Lieux d'émulation, de fabrique d'innovation, les tiers lieux donnent naissance à de nouvelles formes de collaboration et de travail, à un échange et une mutualisation des savoirs et souvent à la création collective de biens communs.

Souvent utilisés comme des incubateurs, les tiers lieux permettent à des individus de développer leurs activités dans un cadre convivial, et de provoquer des rencontres entre des compétences et des idées, générant de l'innovation, de la transversalité.

Pour leurs usagers, les tiers-lieux représentent l'opportunité d'améliorer leurs conditions de travail (sortir de l'isolement pour trouver une communauté), de mieux concilier leur vie professionnelle et personnelle, de susciter leur créativité par le croisement de compétences ou de donner corps à des idées, en les confrontant au regard d'une communauté bienveillante ou en les construisant physiquement grâce aux Fablab.

Offrir la possibilité à leurs salariés d'effectuer une partie de leur temps de travail au sein d'un tiers lieu est aujourd'hui un facteur d'attractivité pour les entreprises. Pour certaines, c'est un moyen d'attirer de nouveaux talents. En cela, le développement des tiers lieux représente une opportunité à la fois pour les entreprises et pour la collectivité.

Avec le développement des cours à distance, les tiers lieux peuvent également permettre aux étudiants de suivre des enseignements au sein d'une communauté. A noter que des projets se développement sur l'accompagnement au sein de tiers lieux d'étudiants décrocheurs (Accroch'lab à Col'inn).

**Antoine Burret, lors d'une conférence sur les tiers lieux organisée par le Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole le 20 novembre 2014.*

CONCLUSION

LES ATTENTES DES ACTEURS ET USAGERS DES TIERS LIEUX VIS-À-VIS DE LA COLLECTIVITÉ CONCERNENT LA MISE À DISPOSITION DE LIEUX … ET C'EST TOUT. LES PORTEURS DE TIERS LIEUX DOIVENT ENSUITE ÊTRE ENTIÈREMENT LIBRES D'ORGANISER AVEC LEUR COMMUNAUTÉ LE FONCTIONNEMENT ET L'ANIMATION DE LEUR STRUCTURE, LA COLLECTIVITÉ PEUT AGIR, MAIS COMMENT ?

POURSUIVRE UN ÉTAT DES LIEUX

■ **Comment mailler le territoire ?** En s'appuyant sur les ressources d'ingénierie locale et sur l'étude nationale portée par le CGET, la Métropole pourrait identifier grossièrement les secteurs favorables à l'installation de tiers lieux, pour ensuite les croiser avec la disponibilité de bâtiments publics.

■ **Identifier les entreprises expérimentant déjà le télétravail ou prête à s'y investir, ainsi que les porteurs de projets de tiers lieux.** L'écosystème grenoblois pourrait être consulté pour identifier les acteurs les plus volontaires (Digital Grenoble, Minalogic, Tenerrdis, CCI, Inovallée, zones d'activités, …) Ce consortium pourrait constituer la « locomotive » de l'expérimentation proposée.

■ **Rendre visible** les compétences des membres de la communauté des tiers lieux et la diversité des projets portés en leur sein.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN AMONT DE L'EXPÉRIMENTATION

UN APPUI POURRA ÊTRE APPORTÉ À LA FOIS AUX ENTREPRISES ET AUX PORTEURS DE PROJETS DE TIERS LIEUX.

Pour les entreprises souhaitant innover dans leur organisation de travail, un accompagnement sera nécessaire à la fois sur les nouvelles formes de travail et le travail à distance. La Métro pourrait construire un appel à projet, en partenariat avec les acteurs économiques locaux (plateforme Ecobiz, plateforme innovation sociale portée par Altéa, …) proposant aux entreprises les plus motivées un accompagnement méthodologique et permettant la mutualisation d'outils.

Un appel à projet parallèle lancé également par la Métro pourrait proposer aux porteurs de projets de leur mettre à disposition des locaux pour installer leurs tiers lieux, mais également de leur proposer un accompagnement méthodologique et financier. Une attention particulière devra être portée à ne pas favoriser seulement les structures porteuses de forme associative au détriment des acteurs privés.

EXPÉRIMENTER

EN S'INSPIRANT DE L'EXPÉRIENCE DE CLERMONT FERRAND, LA MÉTROPOLE POURRAIT EXPÉRIMENTER SUR UNE DURÉE D'UN AN LE DÉPLOIEMENT DE PLUSIEURS TIERS LIEUX.

Pour ce faire, un panel de testeurs devra être constitué, composé de porteurs de tiers lieux existants, d'entreprises de toutes tailles et de collectivités s'engageant à expérimenter le télétravail et d'autres formes d'actions, de services, sur une partie de leur personnel et à les inciter à utiliser les tiers lieux déployés.

INVESTIR LES TIERS LIEUX

UNE AUTRE FAÇON DE SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT DES TIERS LIEUX POURRAIT ÊTRE POUR LA COLLECTIVITÉ D'EN DEVENIR UN USAGER

Voir par exemple la Communauté Urbaine de Strasbourg qui a investi depuis 2 ans les tiers lieux qu'elle a contribué à faire émerger, en développant le télétravail au sein de ses services ou/et en y proposant des services publics ... Quels seraient les services et cadres d'emploi des collectivités qui pourraient être délocalisés dans de tels lieux ?

PROMOUVOIR

UN PORTAIL DÉDIÉ, D'AIDE À LA CRÉATION ET DE VALORISATION DES TIERS LIEUX PERMETTRAIT DE FAVORISER LEUR DÉVELOPPEMENT.

Le portail national porté par le CGET pourrait avoir une déclinaison locale. Au-delà du périmètre de la Métropole grenobloise, le conseil de développement invite les élus de tous les territoires urbains, périurbains et ruraux à se mettre à l'écoute des initiatives de tiers lieux portées par des acteurs dans les territoires, afin d'imaginer, à l'échelle de la région grenobloise, comment ces espaces pourront mailler durablement le territoire

ANNEXES

Pilote du groupe de travail : Claudine CHASSAGNE, membre du Conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole (C2D).

Participants au groupe de travail :

- **Bernadette AUBREE,** membre du C2D
- **Sylvain BOUCHARD,** La Péniche
- **Annie BRIGANT,** Bibliothèques de Grenoble
- **Bertrand CHRISTIAN,** Président du réseau des conseils de développement de la région grenobloise
- **Gérard COGNET,** AUEG
- **Laurent COUSSEDIERE,** AUEG
- **Alain FREYSSINET,** C2D
- **Fabrice FOREST,** UPMF
- **Mathieu GENTY,** Cowork in Grenoble
- **Jean-Yves GUERAUD,** ADTC
- **Jeany JEAN-BAPTISTE,** CCSTI
- **Jacques JULLIARD,** C2D
- **Karine POULIQUEN,** Col'inn
- **Catherine POUYET,** Présidente du C2
- **Thierry SCHOEBEL,** Co-Président du conseil local de développement Alpes Sud Isère

Le conseil de développement de Grenoble-Alpes Métropole a visité durant une année plusieurs tiers lieux de la métropole grenobloise.
Il a également auditionné des porteurs de projets de tiers lieux et visité des lieux qui pourraient devenir des tiers lieux.
Voici un horizon des acteurs qu'il a pu rencontrer, restitué par un panorama des tiers lieux existants ou en projets sur la métropole grenobloise.

POUR MATTHIEU GENTY, CRÉATEUR DE COWORK IN GRENOBLE, L'APPARITION DES TIERS LIEUX EST UNE RÉACTION À UNE NOUVELLE FORME DE TRAVAIL.

Le fondement du tiers lieu ? La communauté : le lieu est un prétexte, un outil au service de la rencontre, de la communauté des coworkers . L'idée, ici, est de rendre perméable les univers des entrepreneurs, de l'éducation, de la société civile...
La création de cowork in Grenoble résulte d'une initiative privée, qui n'a pas bénéficié de subvention publique. Le choix a été fait de s'implanter en plein centre-ville, dans les anciens ateliers des glaces Gonzales. On ne vient pas à cowork in Grenoble en voiture, on y vient à pieds, en transport en commun, en vélo,...

FICHE D'IDENTITÉ

COWORK IN GRENOBLE

Date de naissance : *2013*

Adresse : 12, rue Servan 38 000 Grenoble

Taille : *300 m² de bureaux,équipés de deux salles de réunion, une salle de formation, une cuisine.*

Services proposés : *location de salles de réunion et de formation ; mise à disposition d'outils de bureautique (téléphone, fax, copieur,...) ; connexion internet très haut débit ; cafés, thés ; attribution de lignes téléphoniques fixes ; domiciliation des entreprises ; accompagnement d'entreprises ; accélérateur de start up ; accueil de conférences, d'expositions,...*

Établir le contact

Mail : contact@co-work.fr

Tel : 04 58 00 17 32

« Ici, le travail n'est pas une contrainte »

LE FABLAB EST UN CONCEPT NÉ AUX ÉTATS UNIS, QUI CONSISTE À CONSTRUIRE À PEU PRÈS N'IMPORTE QUOI AVEC UNE NOMBRE LIMITÉ DE MACHINES STANDARDS À COMMANDE NUMÉRIQUE.

Le premier Fablab tout public de Rhône-Alpes a ouvert à la Casemate. C'est un atelier de prototypage où le CCSTI (Centre de Culture Scientifique, Technique et Industriel) aide les personnes à construire leurs projets.

Le Fablab a pu se mettre en place grâce aux financements d'avenir. Il a fallu en premier lieu recruter un Fablab manager (Jean-Michel Molenaar), rédiger un cahier des charges du projet, commander les machines et les monter, pour ensuite accueillir le public et des résidences de projets et proposer une programmation.
Le défi du Fablab ? La médiation : s'accommoder du temps d'acquisition de la compétence technique et donner une dimension culturelle à un objet technologique.

« Do it yourself! »

Faites le vous-même !

FICHE D'IDENTITÉ

FABLAB CCSTI DE GRENOBLE

Date de naissance : *printemps 2012*

Adresse : La Casemate 1, place St Laurent, 38000 Grenoble

Services proposés : *Mise à disposition (contre modeste participation) d'un atelier comprenant découpeuse laser, fraiseuse numérique, imprimante 3 D,... pour créer des objets avec l'aide d'un ingénieur et d'un designer*

Établir le contact

Mail : fablab@ccsti-grenoble.org

Tél. 04 76 44 88 80

Avec l'aide d'un médiateur, le Fablab permet à tout un chacun de construire une pièce de remplacement, une lampe, un moule à chocolat, une maison de poupées, un haut-parleur, ou un système d'arrosage automatique !

Fablab CCSTI Grenoble

Imaginer, fabriquer, partager

SIITUÉ À PROXIMITÉ DE LA GARE DE GRENOBLE, L'ESPACE DE COWORKING PROPOSÉ PAR COL'INN (ENTENDEZ COL' POUR « COLLECTIF » ET IN POUR « INNOVATION ») RÉUNIT ESPACES DE TRAVAIL PARTAGÉS, SALLES DE RÉUNION, BUREAUX OCCUPÉS À L'ANNÉE OU TEMPORAIREMENT ET ESPACE DE DÉTENTE.

Ce qui est mis en avant, c'est la possibilité d'enrichir son réseau professionnel, par le croisement d'acteurs d'origines variées. Karine Pouliquen, cofondatrice de Col'inn répond au besoin de travailleurs isolés qui n'avaient auparavant que chez eux pour travailler. Col'inn leur offre un lieu physique pour travailler, la possibilité d'accéder à une communauté, de développer du lien social et une visibilité pour leurs compétences et activités.

FICHE D'IDENTITÉ

COL'INN, ESPACE DE COWORKING

Date de naissance : *juillet 2012*

Adresse : **34, avenue Felix Viallet, Grenoble**

Taille : *320 m²*

Services proposés : *location de salles de réunion et de bureaux (temporairement ou à l'année); mise à disposition d'outils de bureautique (téléphone, fax, copieur,...) ; connexion internet très haut débit ; cafés, thés ; accueil de conférences, d'expositions,...*

Établir le contact

Mail : **contact@col-inn.net**

Tel : **09 80 81 36 99**

col'inn
ESPACE DE COWORKING

LA BIBLIOTHÈQUE KATEB YACINE EST UNE BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE DE RÉFÉRENCE (LABEL DÉLIVRÉ PAR LE MINISTÈRE DE LA CULTURE À UNE DIZAINE DE BIBLIOTHÈQUES EN FRANCE).

Elle propose à ses abonnés un accès à une bibliothèque numérique, moyen de pallier l'insuffisance des horaires d'ouverture. Au-delà de l'accès à distance à ses collections (un important projet de numérisation est en cours), la bibliothèque propose des formations pour les usagers.
Aujourd'hui la bibliothèque dénombre 3000 utilisateurs de la bibliothèque numérique sur ses 40 000 inscrits.

FICHE D'IDENTITÉ

BIBLIOTHÈQUE KATEB YACIN

Adresse : Centre commercial Grand Place, Grenoble

Services proposés : accès aux collections, artothèque. Consultation d'Internet et de bases de données : (15 postes), méthodes de langues (1 poste). Accès à Internet sur micro-ordinateur personnel par réseau filaire et Wi-Fi. Espace d'accueil pour les déficients visuels Hibou'x. Accès libre ou accompagnement individualisé sur rendez-vous. Une salle d'animation : conférences, projections, concerts...

Établir le contact

Mail : bm.katebyacine@bm-grenoble.fr

Tel : 04 38 12 46 20

LA SCOP LA PÉNICHE ET D'AUTRES STRUCTURES COOPÉRATIVES TRAVAILLENT À UN PROJET DE RÉNOVATION DE LA HALLE REBATTET SITUÉE EN FACE DU CNAC LE MAGASIN ET DE LA BELLE ELECTRIQUE.

Il s'agit de réaliser un nouveau lieu favorisant l'innovation et la coopération entre acteurs économiques. Ce lieu accueillera une brasserie au rez-de-chaussée et un espace de bureaux et de coworking .
Espace support d'activités économiques, ce « tiers-lieux » entend préfigurer les tendances de fond d'une économie locale renouvelée :
- éclatement des modes de travail,
- transition énergétique,
- révolution des usages numériques

L'ouverture est envisagée fin 2016, d'ici là, la SCOP la Péniche préfigure le projet et son implantation dans le quartier Bouchayer-Viallet autour de l'animation d'un Infolab dédié à l'appropriation des enjeux des données numériques en partenariat avec la Fondation Internet Nouvelle Génération.

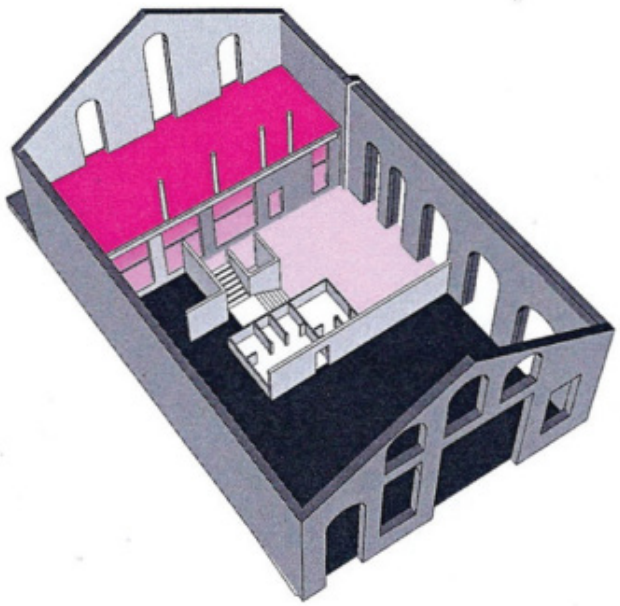

FICHE D'IDENTITÉ

LA COOP

Date de création envisagée : fin 2016

Adresse : place Andry Farcy

Taille : 1000 m² dont 250m2 de coworking

Services proposés : Postes de travail, connexion Internet, outils bureautiques, location de salles de réunion et de conférence, animations thématiques, appui communication, gestion des données...

Établir le contact

Mail : contact@la-peniche.fr

LE PROJET DES MOBILITY VILLAGE EST NÉ D'UNE RÉFLEXION DE L'IDEAS LAB SUR LES RURBAINS

Chez eux, les transports en commun ne seront jamais rentables, le vélo n'est pas une solution miracle, ... bref, aucun objet ne solutionnera tous les problèmes de mobilité, c'est une combinaison de solutions qui serait nécessaire.
Le projet vise à répondre à une difficulté : avoir une vision globale des solutions de mobilité disponibles. Comment ?

- **En créant un lieu,** dynamisant un réseau local d'acteurs pour agir sur des expérimentations d'action au niveau local. En apprenant aux individus à développer une nouvelle posture de facilitateurs.
- **En faisant des allers retours** entre expérimentation et débats. L'idée serait d'impulser un programme thématique, tournant tous les 3 mois, déterminé par les usagers eux-mêmes.

FICHE D'IDENTITÉ

MOBILITY VILLAGE

Date de naissance : *à venir*

Adresse : **en recherche de communes rurbaines intéressées : zones de 1000 à 3000 habitants comprenant des lieux denses.**

Taille : *à géométrie variable, dans des lieux préexistants, ou à créer ...*

Services proposés : *informations sur la mobilité réelle, sur son coût, sur la trace carbone, accueil des usagers, organisation de rencontres trimestrielles de débat sur les déplacements, ateliers artistiques, espace de coworking...*

Établir le contact

Mail : **contact@ideas-laboratory.com**

Tel : **04 38 78 49 51**

« L'idée serait de régénérer la fête du village, de créer les stations-services du futur, électriques, avec du libre-service et avec une concierge extraordinaire, ...»

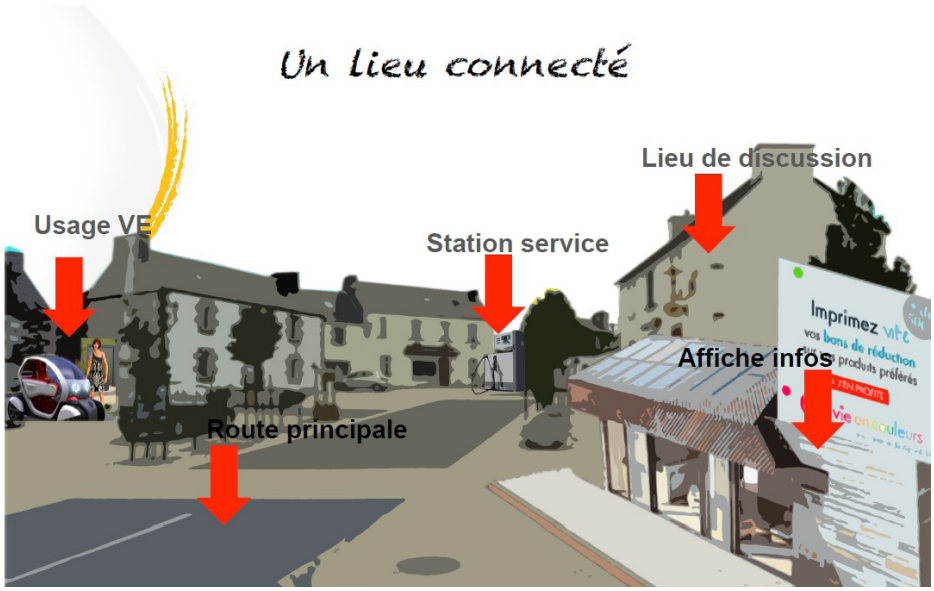

« Toutes les démarches du Troqu-ET Numérique, sa mise en place et son fonctionnement seront accessibles à tous, afin de faciliter l'appropriation d'éventuels autres porteurs de projet, rejoignant ainsi la logique de l'Opensource »

LE TROQU-ET NUMÉRIQUE EST UNE SCOP NÉE DE L'INITIATIVE DE TROIS PERSONNES ISSUES D'ÉTABLISSEMENTS PUBLICS NUMÉRIQUE (EPN)

Implantée à Bourgoin-Jallieu, l'équipe anime ce tiers lieu qui accueille des coworkeurs (location de salles, création de réseaux, croisement des compétences), un atelier de fabrication participatif mais propose également des services (prestations vidéos, plateaux participatifs, création de site web, ...). L'espace a été aménagé grâce à de la récupération et l'équipe espère absorber les coûts de fonctionnement par les recettes issues du coworking et assurer les salaires des animateurs par la prestation de services. Quelle différence avec un EPN ? La rencontre entre les gens, la liberté des gérants...

FICHE D'IDENTITÉ

LE TROQU-ET NUMÉRIQUE

Date de naissance : novembre 2013

Adresse : 12 place Charlie Chaplin à Bourgoin-Jallieu

Taille : 380 m²

Services proposés : location de salles de réunion et de bureaux (temporairement ou à l'année); mise à disposition d'outils de bureautique (téléphone, fax, copieur,...) ; connexion internet très haut débit...

Établir le contact

Mail : contact@troquet-numerique.org

Tel : 04 74 93 92 54

LE CLUB MELCHIOR EST UNE ASSOCIATION (LOI 1901)

créée pour porter le projet de création d'un tiers lieu dans la commune de Charly qui dispose d'un domaine historique avec un grand parc pour lequel il est prévu de créer une salle des fêtes, un espace de téléconférences et un centre de coworking. Charly est situé à 15 km de Lyon et dispose d'une gare.
L'ambition du projet est de devenir la référence du travail à distance en milieu périurbain. Le club Melchior s'est attaqué à trois sujets : la création du tiers lieu, la création d'un centre de ressources sur le travail collaboratif à distance et l'identification des services pouvant être rendus aux habitants de Charly.

« Les tiers lieux répondent en ville à une demande, en milieu périurbain, ils répondent à un besoin social pour limiter les déplacements.
Dans les gènes du coworking on trouve le partage et la solidarité »

FICHE D'IDENTITÉ

CLUB MELCHIOR

Date de naissance : courant 2015

Adresse : 275 rue de l'Eglise, 69390 Charly

Taille : 280 m²

Services proposés : contrat de maintenance informatique, très haut débit sécurisé, photocopie, imprimante, scan, vidéoprojecteur, Accessibilité 24h/24, 7j/7, Ligne téléphonique individuelle, Parking, 25 à 30 postes de travail

Établir le contact

Mail : contact@club-melchior.fr

Tel : 06 48 03 74 14

Club Melchior

Comment travailler ensemble autrement ?

LE PETIT GLOSSAIRE DES TIERS-LIEUX

■ **Accélérateur de start up :** appelés parfois **incubateurs** ou **pépinières,** les accélérateurs de start up peuvent être publics ou privés. Comme leur nom l'indique, leur rôle est d'aider des entreprises innovantes à structurer leur projet et à accélérer leur développement, via des formations, un environnement propice...

■ **Bibliothèque, troisième lieu :** essentiellement présent dans les pays nordiques et anglo-saxons, ce concept propose de calquer celui des tiers lieux aux bibliothèques en accentuant leur ancrage territorial, leur accessibilité, leur convivialité,...

■ **Coworking :** c'est une forme d'organisation du travail, qui consiste en un partage d'un espace entre « coworkeurs » et favorise le réseau. Les espaces de coworking permettent à des travailleurs indépendants et à des télétravailleurs (temporaires ou permanents) de ne pas rester seuls chez eux et de bénéficier d'un environnement propice aux échanges. Il permet également à des télétravailleurs de travailler à proximité de leur lieu de vie et d'éviter certains déplacements.

■ **Établissement Public Numérique (EPN) :** les EPN sont des lieux ouverts à tous, qui proposent un accès à internet, la mise à disposition de matériel et un accompagnement visant à rendre accessible les outils numériques. Lieux de médiation, ils peuvent proposer des expérimentations et des services innovants, comme l'hébergement de Fablab (plus d'info sur netpublic.fr). Portés par les collectivités locales, les EPN maillent le territoire.

■ **Fablab :** le Fablab (Fabrication Laboratory) est un concept né aux États Unis, qui consiste à construire à peu près n'importe quoi avec une nombre limité de machines standards à commande numérique. Le premier Fablab tout public de Rhône-Alpes a ouvert à la Casemate à Grenoble. Le fablab permet de passer d'un concept à une phase de prototypage rapide, grâce à la mise à disposition de machines à commandes numériques (machines de découpe, imprimante 3D,...).

■ **Movilab :** MoviLab est une méthodologie scientifique qui s'appuie sur les tiers lieux pour être mise en œuvre et déployée localement. Cette méthodologie permet de documenter de façon libre et open source des actions remarquables pour leurs participations à des modes de vies durables. Ces actions sont produites dans et par des territoires dits d'interprétation.

À CONNAITRE

Le manifeste des tiers lieux : www.movilab.org

Synthèse des travaux conduits par la FING (Fédération Internet Nouvelle Génération) sur les Fablab, les tiers-lieux et services à l'innovation : www.fing.org

« Tiers lieux : et plus si affinité », Antoine BURRET, Fyp éditions

GRENOBLE • ALPES
MÉTROPOLE

LE FORUM
3 rue Malakoff - CS 50053
38 031 GRENOBLE CEDEX 01
TEL. 04 76 59 59 59 – FAX. 04 76 42 33 43

-
lametro.fr

-
c2d.lametro.fr

RhôneAlpes Région

Conception Graphique et réalisation : Grenoble-Alpes Métropole
Photo de couverture : service communication de la métropole de Grenoble
Imprimé sur du papier 100 % recyclé
Mai 2015